

Le candidat traitera l'un des trois sujets suivants :

SUJET I : RÉSUMÉ DU TEXTE ARGUMENTATIF

Une pratique immorale

La corruption, définie comme « abus de pouvoir public à des fins personnelles », a toujours existé. Mais au cours des dernières décennies, elle s'est étendue géographiquement et s'est amplifiée en intensité. Depuis le milieu des années 70, elle a atteint la quasi-totalité des pays du monde.

On pouvait espérer que la libéralisation politique et économique qui marque les années 90 depuis la fin de la guerre froide, réduirait ce phénomène. Grâce à la transparence accrue issue du pluralisme politique et la liberté de la presse, le processus de démocratisation devrait normalement mobiliser des forces contre la corruption. Mais les jeunes démocraties restent fragiles et ont apparemment du mal à s'attaquer aux intérêts établis. Pour sa part, la libéralisation économique, en réduisant les interventions étatiques et, partant, les occasions de corruption, devrait, elle aussi l'atténuer. Or, dans le court terme, nous observons plutôt le contraire : des structures d'État affaiblies, l'absence d'une législation adéquate, l'insuffisante capacité de l'appareil judiciaire à s'attaquer à la corruption, la recherche du gain facile, que d'aucuns confondent avec l'économie de marché, concourent toutes à aggraver le phénomène, du moins dans une phase de transition. Cette évolution ne peut laisser indifférents ceux qui s'occupent et se préoccupent du développement.

Certes, on peut aborder la corruption et ses effets sous divers angles. On peut le faire par le biais éthique. Mais alors qu'est-ce qui nous autorise à prêcher la morale au Sud et à l'Est, alors que la corruption sévit aussi au Nord et que, s'agissant de corruption dans les relations économiques internationales, il y a, presque par définition, un corrupteur au Nord et un corrompu au Sud et à l'Est ? La seule réponse, moralement contestable et économiquement correcte, serait que le Nord riche peut se permettre de gaspiller une partie des ressources alors que, dans les Pays en Voie de Développement, les rares ressources doivent être utilisées de façon optimale. D'autres mettent en exergue les distorsions que la corruption provoque dans le jeu loyal des conditions de concurrence, en défavorisant les entreprises performantes, mais honnêtes.

En effet, une longue expérience professionnelle m'amène à conclure que la corruption est un des obstacles majeurs au développement, que ses effets sur le développement sont désastreux. Pour ma part, je l'aborderai quant à ses effets sur le développement. Certains opposeraient à cette affirmation l'argument « culturel » qui veut faire croire que, dans certaines cultures, la corruption serait usuelle et normalement acceptée. Or, nulle part au monde, l'enrichissement par la corruption n'est licite ou moralement admis. Je citerai à ce sujet Olusegun Obasanjo, l'ancien président du Nigeria : « Dans la conception africaine de l'estime et de l'hospitalité, un don est un symbole, un signe. Sa valeur est dans l'esprit de donner, non dans sa valeur matérielle. Le don est fait ouvertement,

jamais dans le secret, pour que tous le voient. Lorsqu'un don est excessif, il suscite de l'embarras et même est rendu au donneur. La corruption a perverti les aspects positifs de cette tradition ».

Ensuite, il y a les cyniques, et parmi eux des professeurs réputés, qui prétendent que la corruption graisse la machine du développement et la fait fonctionner. Encore convient-il, à cet égard, tout aspect éthique à nouveau mis à part, de distinguer entre le petit bakchich qui peut accélérer certaines procédures administratives (« acceleration fees* ») et la grande corruption qui, elle, pervertit le processus de développement. Sans sous-estimer pour autant l'effet destructeur, même de la petite corruption, sur la société.

D'autres encore sont résignés. Pour eux, la corruption est intrinsèquement liée au sous-développement : aussi longtemps que des revenus normaux ne permettent pas de vivre décemment, toutes les portes seraient ouvertes. C'est donc par le développement qu'il faudrait s'attaquer à la corruption. Cela rappelle le débat sur l'explosion démographique : c'est par le développement disaient certains, qu'on résoudra le problème de la croissance de la population. Mais d'ici là, la planète sera inexorablement surpeuplée. Ce même argument me paraît valoir pour la corruption : nous ne pouvons pas attendre que le développement l'ait éliminée. (En tout état de cause, le développement n'est pas non plus un remède miracle : s'il y a les exemples de Singapour et de Hong-Kong avec des taux de corruption extrêmement bas, il y a aussi l'Italie où la corruption s'est généralisée en pleine période de développement). Il faut donc agir, sur la grande corruption.

Dieter FRISCH, LE COURRIER n° 158, Juillet-Août 1996.

757 mots.

* *acceleration fees* : frais de rendement.

I- QUESTIONS (4 points)

1. Reformulez la thèse de l'auteur.
2. Relevez dans le texte deux (02) conséquences de la corruption.
3. Expliquez en contexte : « ses effets sur le développement sont désastreux. »

II- RÉSUMÉ (8 points)

Ce texte compte 757 mots. Résumez-le au ¼ de son volume avec une marge de tolérance de plus ou moins 10%.

III- PRODUCTION ÉCRITE (8 points)

Étayer cette affirmation de l'auteur :

« La corruption est un des obstacles majeurs au développement. »

SUJET II : COMMENTAIRE COMPOSÉ

Le narrateur, introspectivement, revisitait les péripéties de sa vie. Infirmier dévoué dans une petite agglomération de campagne, il venait d'être élu à une écrasante majorité à la Présidence de la République.

Le pouvoir m'était apparu comme quelque chose de très sérieux et de très lourd malgré ma carrure d'athlète bien taillé, mes cent deux kilogrammes de chair, d'os, de sang et d'eau est mes cent

quatre-vingt-dix-sept centimètres de longueur. Dimensions respectables qui me donnaient l'allure d'un haltérophile, mais tellement insignifiantes pour la charge du pouvoir qui a surtout besoin d'un cœur pour aimer et d'une tête pour porter l'amphore¹ sacrée des espoirs du peuple. Comment porter, seul, les espoirs de trente millions d'habitants nourris en principe aux sources de la sagesse ancestrale et dont les yeux me diraient constamment :

« Cher enfant de notre chère patrie, nous t'avons confié tous nos espoirs : c'est l'amphore collée sur la tête qui est si lourde. Souviens-toi, cher fils de notre chère patrie, que l'amphore est lourde, très lourde, et qu'elle est vide et que tu as la charge de la combler pour en anéantir le poids contraignant. »

Déjà je sentais le poids du vase sacré sur ma tête, et celui de l'obsession qui serait désormais mon lot quotidien : ne jamais briser le vase. *Tas yaakar*² : la grande malédiction. Jamais. Plutôt mourir que de faire figure de traître. [...] J'avais toujours considéré la honte comme le désastre suprême. Une sale bête poisseuse. Sa simple vision m'avait effrayé et avait déclenché en moi un réflexe d'autodéfense – « Non, ce spectre immonde ne me couvrira jamais ». Un sursaut de détermination avait secoué tous mes nerfs et m'avait, du coup, libéré des entraves du doute. Pas de dérobaie. Le sort en est jeté. Je marcherai droit devant mon peuple. Je ne briserai jamais l'amphore sacrée confiée par trente millions d'hommes et de femmes. Ma charge est lourde, mais elle est sublime. Je ne trahirai jamais mon peuple. [...]

Je devais y réussir parce que j'aimais profondément mon pays et cet amour avait été jusqu'alors ma seule lanterne et la force mystérieuse et dynamique qui m'avait poussé des salles de garde de l'hôpital jusqu'aux portes du château présidentiel. Un long chemin de souffrances endurées, d'humiliations bues et de haines refoulées pour arriver au seul but rêvé : installer le peuple dans la dignité et le bien-être moral et spirituel.

Aminata SOW FALL, *L'Ex-Père de la nation*, Paris, l'Harmattan, 1987, pp. 12-13

1- *amphore* : vase à deux anses symétriques servant à conserver des aliments.

2- *Tas yaakar* : briser l'espoir.

Vous ferez de ce texte un commentaire composé. Vous étudierez comment le narrateur conçoit le pouvoir et présente sa vision du dirigeant idéal.

SUJET III : DISSERTATION LITTÉRAIRE

Lors de la réception du prix Nobel de littérature en 1957, Albert CAMUS affirme dans son discours : « Le rôle de l'écrivain (...) ne le sépare pas de devoirs difficiles. Il est au service de ceux qui subissent l'histoire. »

Dans un développement argumenté et illustré d'exemples tirés d'œuvres littéraires étudiées ou lues, expliquez et discutez cette opinion d'Albert CAMUS.